PAROISSE SAINT MICHEL RAPPORT ECONOMIQUE JUILLET 2022

ILE AUX MOINES ANNEE 2021

Chères amies et amis paroissiens de l’Ile aux Moines,

Chacun a encore présent à la mémoire les difficultés qui se sont accumulées tout au long de l’année 2021, aux plans sanitaire, social, humain ou économique.

Leurs conséquences ne sont pas encore toutes identifiées mais il est clair que leurs effets se feront durablement sentir, sans qu’il soit pour autant possible aujourd’hui d’en qualifier avec précision l’étendue ou la sévérité.

Gardons donc en mémoire le souvenir des épreuves traversées et du tribut, parfois lourd, que les uns ou les autres ont pu avoir à payer.

La paroisse Saint Michel n’a, à l’évidence, pas été épargnée par cette conjoncture difficile.

Le Père Arnauld Calonne, son équipe du doyenné d’Arradon ainsi que le Conseil Economique local remercient en conséquence toutes celles et tous ceux qui, par leur implication et leur générosité, ont permis à la vie économique de la paroisse de se dérouler en 2021 dans un contexte de rigueur et de prudence de bon aloi.

Conscients de la confiance ainsi manifestée, le conseil économique paroissial vous rend compte aujourd’hui de la gestion de la paroisse en vous présentant le rapport financier de l’année écoulée ainsi que quelques projets pour l’année 2022.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Le compte d’exploitation au 31/12/2021 présente un total de charges, hors amortissements, de 26.446 € et un total de produits de 32.142 €.

Le résultat de l’exercice est donc bénéficiaire d’un montant de 5.696 €, à comparer à un montant 2020 de 13.913 €, soit une baisse 60% imputable pour l’essentiel à de gros travaux entrepris au presbytère.

Les charges ont augmenté plus rapidement que les produits : 80% versus 15%

Parallèlement, la paroisse continue de présenter une situation libre de tout endettement.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Les CHARGES se sont élevées à 26.446 € (versus 14.480 € en 2020)

Les principaux postes de charge sont les suivants :

* Achats et charges externes : 14.300 €
* Entretien-Réparations : 8.834 €
* Impôts et taxes : 1.533 €
* Cavimac : 379 €

Le montant des réparations est exceptionnellement élevé (2.068 € en 2020) car il correspond à la réfection du mur de soutien du jardin du presbytère, qui surplombe la rue et menaçait de s’effondrer.

La vigilance sur les variations de charges continue d’être en 2022 un sujet d’attention constant.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Les PRODUITS d’exploitation se sont élevés à 32.142 € (versus 28.393 € en 2020)

Les principaux postes de produits sont :

* Remboursements divers : 1.936 €
* Quêtes-Troncs- Cierges : 23.165 €
* Dons : 4.296 €
* Fête paroissiale : 2.465 €
* Produits immobiliers : 280 €

Les revenus sont en ligne avec les tendances historiques constatées mais traduisent en fait deux évolutions contrastées.

D’une part, une très bonne tenue du compte Quêtes et Cierges qui progresse de 18 %.

Grâce en soit rendue aux généreux donateurs concernés.

D’autre part, une forte décroissance des Dons qui baissent de 47 %.

Il y a là un point d’inquiétude sur lequel la vigilance de chacun est attirée, la mobilisation renouvelée au denier de l’Eglise étant en effet le reflet de l’attachement de chacun à la vie tant pastorale que matérielle de la paroisse.

Il faut enfin préciser que la paroisse est occasionnellement appelée à des gestes de solidarité financière vis-à-vis d’autres paroisses du doyenné qui en éprouvent la nécessité et que ces gestes ne sont envisageables qu’à l’aulne de notre bonne santé économique.

La générosité doit donc être à nouveau sollicitée tant au niveau des messes demandées qu’au niveau du denier de l’église.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Pour 2022, la priorité est évidemment de maintenir l’équilibre de nos comptes tout en assurant l’entretien des biens confiés à la paroisse.

Il nous faut également structurer de façon pérenne l’entretien de la cour et du jardin du presbytère.

Une réflexion a par ailleurs commencé sur l’opportunité de lancer une démarche de troncs et quêtes numériques.

Jean de Fumichon

Pour le Conseil Economique.